

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 19 septembre 2023 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **LE PRÉ SAINT GERVAIS (93)**

19 rue Franklin et 50/56 rue de Stalingrad

LOT N°21 : LOGEMENT de 25,45 m² au rez-de-chaussée, à gauche en regardant l'immeuble, comprenant cuisine, séjour, salle de bains et wc.

LOT N°6 : CAVE

Libre

Cette vente a lieu à la requête de la **CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE PONT SAINTE MAXENCE**, Société coopérative à responsabilité limitée au capital de 46 euros, RCS COMPIEGNE 332 024 082, dont le siège social est à PONT SAINTE MAXENCE (60700), 10 rue Henri Bodchon, ayant pour Avocats la SCP DOMINIQUE- DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 90.000 €

(QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 9.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 31 juillet 2023. Signé la SCP DOMINIQUE-DROUX & BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

►À la SCP DOMINIQUE - DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

►Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.

► Sur les lieux où une visite sera organisée, le **jeudi 14 septembre 2023 de 14h30 à 15h00**

►Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr